



Plus diplômées, les Bas-Normandes s'insèrent de mieux en mieux sur le marché du travail

En Basse-Normandie, les femmes sont de plus en plus diplômées. Depuis une vingtaine d'années, leur niveau de formation progresse plus rapidement que celui des hommes. Elles s'insèrent de ce fait plus facilement sur le marché du travail que par le passé et accèdent plus fréquemment aux fonctions qualifiées. Pour autant, les inégalités salariales peinent à se réduire.

Bruno Dardaillon, Insee

Depuis la fin des années 80, en Basse-Normandie comme en France, les femmes possèdent un niveau de formation plus élevé que celui des hommes. Ainsi, en Basse-Normandie en 2011, 22 % des femmes âgées de 15 à 24 ans possèdent un diplôme supérieur au bac, contre 14 % des hommes. Cet écart s'est accentué au fil des années puisqu'en 1990 seules 8 % des femmes étaient diplômées du supérieur contre 6 % des hommes. Dans le même temps, la proportion des femmes sans diplôme régresse : elles sont 21 % dans ce cas en 2011 contre 42 % en 1990.

Femmes et hommes diplômés, égaux face au chômage

Cette réussite croissante des femmes en matière de formation favorise leur insertion professionnelle. Ainsi, parmi les femmes de 25 à 54 ans, près de 80 % occupent un emploi en 2011, contre 67 % en 1990.

Même si, en 2011, elles sont plus fréquemment au chômage que les hommes, l'écart a fortement diminué au fil des ans. De six points en 1990, il est tombé à moins de deux points en 2011. Parmi les actifs, femmes ou hommes, un diplôme de l'enseignement supérieur protège du chômage. En 2011, seules 6 % des femmes âgées de 25 à 54 ans ayant obtenu au moins un diplôme de deuxième cycle sont au chômage, contre 17 % des femmes peu diplômées.

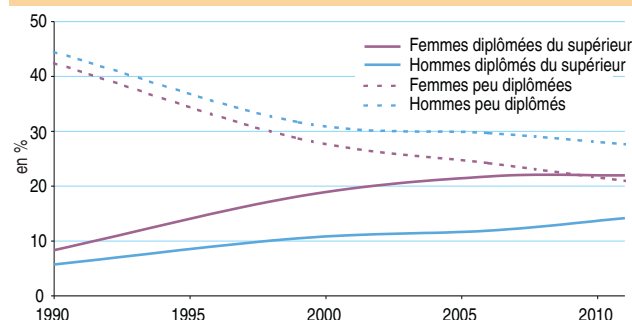
Autre indicateur reflétant une meilleure insertion, la proportion des contrats stables proposés aux femmes progresse. Ainsi, en 2011, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à être employées en CDI. De plus, parmi elles, la pratique du temps partiel, subi ou contraint, recule, passant de 32 % en 1999 à 28 % en 2011.

Des inégalités salariales qui tardent à se réduire

Grâce à leur niveau de formation de plus en plus élevé, les femmes accèdent plus souvent à des emplois qualifiés. En 2011, elles représentent 41 % des cadres âgés de 25 à 54 ans contre 35 % en 1999.

Pour autant, des inégalités salariales subsistent. Même si l'écart de salaire s'est un peu réduit sur la dernière décennie, le salaire net en équivalent temps plein (EQTP) des Bas-Normandes est nettement inférieur (- 18 %) à celui de leurs collègues masculins. Parmi les explications de ce phénomène on trouve le choix des filières. Ainsi en Basse-Normandie, parmi les diplômés du supérieur, les filles sont très majoritaires dans les spécialités paramédicales et sociales (84 %) ou de lettres et de sciences humaines (68 %)

1 Évolution du niveau de diplôme des femmes et hommes de 15 à 24 ans hors élèves et étudiants en Basse-Normandie



Source : Insee, recensements de la population 1990 (exploitation au 1/4), 1999, 2006 et 2011 (exploitation complémentaire au lieu de résidence)

qui sont moins rémunératrices tandis que les formations d'ingénieurs accueillent 75 % de garçons. La différence de salaire net annuel moyen dépasse ainsi 4 000 euros dans la région. Les différences sont d'ailleurs plus prononcées pour les cadres (22 %) que pour les employés (10 %).

Définitions

La population active au sens du recensement correspond à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est le rapport entre le nombre de chômeurs (personnes se déclarant au chômage) et l'ensemble de la population active.

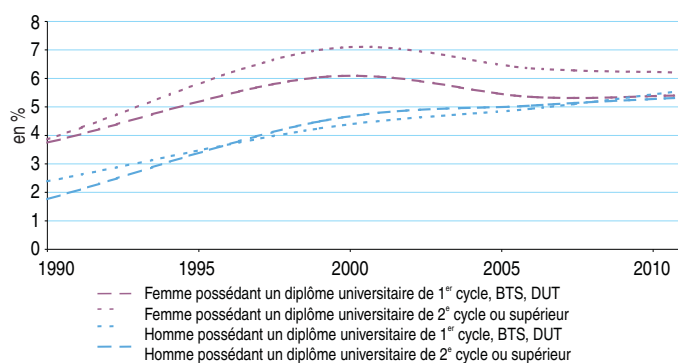
Les peu diplômés correspondent ici aux non diplômés, aux titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) ou d'un brevet d'études du premier cycle (BEP), nommé aujourd'hui brevet des collèges.

Le salaire en équivalent temps plein (EQTP) est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste de travail est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

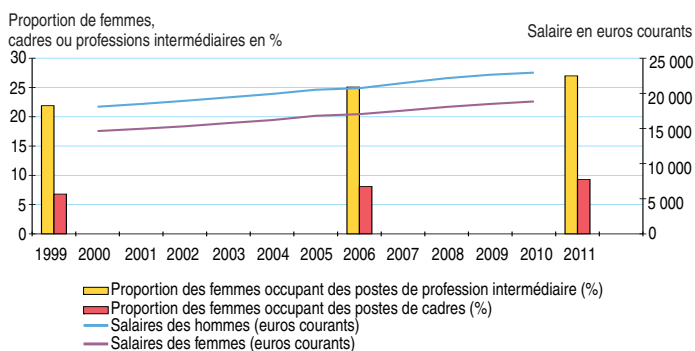
Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

2 Évolution du taux de chômage des bas-normands diplômés du supérieur âgés de 25 à 54 ans



Source : Insee, recensements de la population 1990 (exploitation au 1/4), 1999, 2006 et 2011 (exploitation complémentaire au lieu de résidence)

3 Le différentiel de salaire femme - homme en Basse-Normandie



Source : Insee, recensements de la population 1999, 2006 et 2011 (exploitation complémentaire au lieu de résidence)

4 Insertion professionnelle en fonction du diplôme : taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage en 2011 (en %)

Diplôme	Taux d'activité des femmes	Taux d'activité des hommes	Taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des hommes	Taux de chômage des femmes	Taux de chômage des hommes
Sans diplôme, CEP, BEPC	77	91	64	77	17	15
CAP, BEP	89	96	78	88	12	9
Baccalauréat	92	97	82	90	10	8
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle universitaire, BTS, DUT	95	98	90	93	5	6
Diplôme universitaire de 2 ^e ou supérieur	95	98	89	93	6	5
Total	89	96	79	87	11	9

Champ : Population des ménages, individus de 25 ans à 54 ans, hors élèves et étudiants

Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire au lieu de résidence

Pour en savoir plus

- " La gamme des métiers s'élargit, les salaires restent en retrait ", Cent pour cent Basse-Normandie n° 239, mars 2013
- " Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire ", Insee Première n° 1284, février 2010
- " Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période ", Dares analyse n° 15, mars 2012

Insee Basse-Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8874
© Insee 2015

